

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1893-1894.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE JANVIER.

FEUILLETON AU 10 FÉVRIER 1894.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 1. | 8198. | Par pétition datée de Paliseul, le 24 décembre 1893,
Le sieur Quoilin, à Paliseul, demande que son fils,
milicien de la levée de 1892, soit mis sur le même pied
que d'autres miliciens de sa classe bénéficiant d'une
rémunération mensuelle de 10 francs.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i> |
| 2. | 8199. | Par pétition datée de Haversin, le 28 décembre 1893,
Le sieur Deskeuvre, à Haversin, demande à être
exonéré du droit de licence établi pour le débit de
boissons alcooliques.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i> |
| 3. | 8204. | Par pétition datée de Liège, le 23 décembre 1893,
Le comité de l'« Association des secrétaires commu-
naux des arrondissements de Liège, Huy et Wa-
remme » proteste contre le rapport de M. Adan ten-
dant à substituer au régime de la loi du 30 mars 1861
une organisation nouvelle basée sur les principes con-
stitutifs des sociétés d'assurance sur la vie.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.</i> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4.	8206.
----	-------

Par pétition datée de Liège, le 26 décembre 1893,
Le sieur Latinne, à Liège, sollicite une récompense
pour un acte d'humanité.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique.*

5.	8215.
----	-------

Par pétition datée de Waereghem, le 13 janvier 1894,
Le sieur Putman, à Waereghem, réclame l'interven-
tion de la Chambre auprès du Ministre de l'Agricul-
ture, de l'Industrie et des Travaux publics afin d'être,
par ce haut fonctionnaire, confirmé dans son emploi
d'inspecteur des viandes de la commune de Vive-Saint-
Éloi.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics.*

6.	8215.
----	-------

Par pétition datée de Wetteren, le 15 janvier 1894,
Des habitants de Wetteren prient la Chambre de
modifier, au cours de la session actuelle, la loi du
28 février 1882 sur la chasse et de prendre les mesures
nécessaires pour parer aux dévastations causées par
les lapins sur le territoire de cette commune.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics.*

7.	8216.
----	-------

Par pétition datée de Charleroi, le 10 janvier 1894,
Des instituteurs de l'arrondissement de Charleroi
demandent la revision du paragraphe 3 de l'article 7
de la loi du 16 mai 1876 sur les pensions des institu-
teurs.

*DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur
et de l'Instruction publique et des Finances.*

8.	8218.
----	-------

Par pétition datée de Mont-Sainte-Geneviève, le
23 décembre 1893,

Le conseil communal de Mont-Sainte-Geneviève, en
présence des dommages causés par les lapins qui pul-
lulent dans le bois dit « de Fontaine », sur le territoire
de cette localité, prie la Chambre de voter une loi dans
le sens préconisé par M. Joseph Warnant au cours de
la séance du 1^{er} décembre 1893.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

9.

8221.

Par pétition datée de Gand, le 15 janvier 1894,

Le président et le secrétaire de la société « De Snellaerts-Kring, » à Gand, demandent le prompt dépôt d'un rapport sur leur pétition du 10 juin 1893, présentée à la Chambre le 16 du même mois. Ils réclament, en outre, l'intervention de la Chambre auprès du Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique afin qu'un prompt arrêté royal prescrive les mesures nécessaires pour garantir l'application de l'article 49 de la loi du 10 avril 1890 sur l'enseignement supérieur.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de la Justice.*

10.

8223.

Par pétition datée de Graide, le 15 janvier 1894,

Le sieur Hustin, ancien receveur communal de Graide, se plaint des agissements du conseil communal de cette localité et de la députation permanente du conseil provincial de la province de Namur et demande une enquête.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

11.

8229.

Par pétition datée de Bruxelles, le 19 janvier 1894,

Le président et le secrétaire de la « Vlaamsche Wacht » de Bruxelles signalent le danger qu'entraînerait — s'il y est donné suite — l'intention annoncée par le comité institué pour l'érection d'un monument commémoratif de la révolution de 1830 d'inviter le Président de la République française à l'inauguration dudit monument.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

12.

8234.

Par pétition datée d'Anvers, le 23 janvier 1894,

Le président et le secrétaire du Cercle « Voor Taal en Recht », à Anvers, demandent que le sieur Amand De Vos soit replacé en activité de service.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

13.

8236.

Par pétition datée de Bruxelles, le 24 janvier 1894,

Des habitants de Bruxelles préconisent des mesures contre l'anarchie.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

14.	8237.
-----	-------

Par pétition datée de Hollain, le 24 janvier 1894,

Le sieur Allard, à Hollain, demande que les « agrées » aux chemins de fer de l'État soient exonérés de la contribution personnelle.

DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et des Finances.

15.	8239.
-----	-------

Par pétition datée de Bruxelles, le 25 janvier 1894,

Le président et le secrétaire de la « Fédération des sociétés musicales, chorales, dramatiques et d'agrément de Belgique » proposent une modification à la loi sur le droit d'auteur.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

16.	8246.
-----	-------

Par pétition de Fauvillers, sans date,

Des instituteurs communaux et adoptés du cercle de Fauvillers demandent l'assimilation complète des instituteurs adoptés aux instituteurs communaux.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

